



Compte-rendu du bureau du 21 février 2017

Présents : Annick, Hélène, Hervé, Marie-Claude et Bernard

Excusés : Danielle, Françoise et Cédric

Interprétariat téléphonique

Voir le compte-rendu (CR) du groupe de travail du 16/02. Trois remarques :

1. associer une interprète en roumain au groupe de travail
2. prendre contact avec l'opérateur téléphonique : Cédric ou Bernard
3. fixer une prochaine réunion du groupe de travail fin mars/début avril (après contact avec l'opérateur téléphonique et le CHU)

Commission ressources humaines (RH) du 13/02

Voir le CR

A ce jour, pas de signature du nouveau contrat de travail (conséquence de l'accord d'entreprise sur l'annualisation du temps de travail) par Aminata, Ana et Khedidja. Ces trois salariées seront reçues en entretien par Cédric et un administrateur RH.

Pour les entretiens de salariés restants (une dizaine), le bureau demande au directeur une révision de chaque contrat puis une validation par la commission RH avant les entretiens.

Le bureau demande à nouveau l'affichage d'un tableau du planning indicatif hebdomadaire des interprètes (avec les ½ journées de travail).

Administration

Pour faciliter la circulation de l'information et éviter les retards ou manques de réponses, le bureau réitère sa demande d'un registre arrivées/départs des courriers et mails. Cela nécessite sans doute de revoir l'articulation et la répartition des tâches entre la direction et le secrétariat.

Chateaubriant (quartier de la Ville aux Roses)

Réunion le 7 février à la demande de l'ASAMLA (avec Gulseren, Cédric et Hervé)

Présents :

- une salariée (ancienne animatrice de Rencontres) et une élue pour la communauté de communes (com-com)
- Christian LECLERC pour la sous-préfecture (politique de la ville)
- deux membres de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF)

Absent hélas le département ;

Les attentes :

- une poursuite de l'engagement de l'ASAMLA via Gulseren
- ne pas limiter les actions aux femmes turques
- importance de la question des femmes et de la parentalité
- la sous-préfecture serait prête à financer un adulte relais sur un projet à construire

Position de l'ASAMLA : constatant la faiblesse du tissu associatif sur le quartier (Rencontres et Association culturelle turque), le projet de centre socio-culturel (CSC) (mais en dehors du quartier?), nous pourrions proposer la mise en place de groupe(s) d'expression des femmes du quartier sur leurs besoins, leurs relations avec l'école, la parentalité et par rapport au futur CSC. Il serait intéressant d'y intégrer Mame en particulier sur le problème des violences. Il ya déjà des fiches projet rédigées par Gulseren sur certains de ces thèmes. Il serait aussi utile d'y associer un travail de médiation pour

les réunions d'information de la CAF.

Finances

52 000 € en compte à ce jour + 53 000 € votés par le département pour 2017.

La direction et la comptable avaient formulé la demande d'une balance comptable mensuelle. Le bureau constate qu'elle n'est à ce jour pas mise en place et demande qu'elle le soit.

Demande de subvention DRDJSCS

La rédaction de certains items est à revoir. Pour les actions collectives, il existe un certain nombre de projets avec des fiches correspondantes : il reste à estimer leurs coûts respectifs. Ces fiches pourraient être jointes ou intégrées au dossier. Un tableau résumant ces différents projets sera joint à ce CR.

Ressources Humaines (RH)

Ojun

Démission effective le 28/02 car travail en CDI à temps complet. Accepte de dépanner pour l'interprétariat en mongol en fonction de ses disponibilités ; sinon peut fournir les coordonnées d'un(e) remplaçant(e).

Christina

Accord pour CDI 13h/mois pour la permanence CHAPTAL (PMI Roms)

Pour les interprètes en roumain, date à caler d'une rencontre avec Médecins du Monde sur l'action conjointe dans les bidonvilles Roms.

Ana

demande de modifier son temps de travail (disposer de ses lundi et jeudi après-midi) pour « son autre activité professionnelle ». Le président remarque qu'elle doit fournir des informations sur cette « autre activité prof. » et qu'elle a un engagement de 90h/mois à l'ASAMLA qu'elle risque de ne pouvoir réaliser avec 2 ½ journées en moins. De plus son absence le lundi après-midi serait problématique et ne permettrait pas à l'association de répondre à la demande. Un compromis est donc proposé par la direction (voir courrier) : accord pour le jeudi après-midi et refus pour le lundi.

Aminata

Demande de formation en secrétariat médical sur 6 mois (du 18/09/17 au 02/03/18). Elle pourrait être remplacée par Nanty qui connaît la structure (à voir). Le coût de cette formation est pris en charge par le congé individuel de formation (CIF).

Représentations :

au CODERPA

(Comité Départemental des Retraités et Personnes âgées)

Khedidja titulaire et Annick suppléante.

à l'AG de l'ACSSIT (Association Comprendre et Soigner en Situation Transculturelle) le jeudi 6 avril à 18h à la ROCHE/YON pôle associatif 71, bd Aristide Briand.

HAS (Haute Autorité de Santé)

Vient de rendre public pour avis ses recommandations sur l'interprétariat médoco-social. Le bureau souhaite en faire la communication au CHU (Direction des soins, Direction des usagers, PASS, UGOMPS, CRCT), à l'ARS (Mme PASSETEMPS) et à l'URML (Mr ERAUD).

B.Meslé